



ÉCOLE BISAN

FICHE ACTION

Renforcer son autonomie en français – A2

Description de l'action

Cette action vise à développer l'autonomie linguistique de femmes allophones grâce à un travail structuré sur les compétences orales et écrites du niveau A2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

La formation consolide les acquis du niveau A1 et permet aux stagiaires de communiquer avec plus d'aisance dans les situations courantes : démarches administratives simples, interactions sociales, expression de besoins, compréhension et production d'écrits courts utiles au quotidien.

Elle s'inscrit dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, en renforçant la capacité des stagiaires à interagir dans un cadre institutionnel, administratif ou professionnel.

Objectif global de la formation

Communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations courantes de la vie quotidienne, en mobilisant le vocabulaire, les structures et les stratégies du niveau A2 du CECRL.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Poser des questions et donner des informations personnelles dans un cadre administratif ou professionnel ;

- Décrire des situations du quotidien (santé, logement, travail, famille) avec des phrases structurées ;
- Produire des écrits simples (formulaire, fiche de rendez-vous, message écrit) ;
- Raconter brièvement un fait passé et exprimer un projet ;
- Interagir dans des échanges de base (demander, proposer, refuser, clarifier).

Public visé

Femmes allophones engagées dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle, ayant déjà acquis les bases du niveau A1 (validation DELF, formation de niveau équivalent ou évaluation interne).

La formation est ouverte aux stagiaires accompagnées de leurs enfants, afin de faciliter l'accès à la formation et la continuité de l'apprentissage.

Prérequis

- A l'oral : avoir acquis les bases du niveau A1 (en cours d'acquisition ou acquis)
- A l'écrit : être en capacité de lire des mots familiers et quelques phrases simples ;

Durée, rythme et organisation

- Durée totale : 100 heures.
- Rythme : 4 heures par semaine en présentiel, de septembre à juin (2 séances hebdomadaires de 2h chacune).
- Organisation : séances hebdomadaires, ateliers de mise en pratique, activités coopératives et sorties pédagogiques (médiathèque, école, commerces, services du quartier...) intégrées dans la progression.

Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur :

- une pédagogie active et participative, alternant observation, échange oral, manipulation de supports, reformulation et productions guidées ;
- des supports authentiques (documents administratifs, formulaires, messages, affiches...) ;

- des exercices de production écrite structurés, adaptés au niveau A2 ;
 - des activités orales variées (jeux d’interaction, questions dirigées, dialogues en binômes) ;
-

Modalités d'évaluation

→ Positionnement initial

- Entretien + test oral/écrit pour vérifier la maîtrise des acquis A1.

→ Évaluation formative continue

- Observation des productions orales, exercices écrits, participation, réemploi des structures vues.

→ Évaluation intermédiaire

- Activité de synthèse à mi-parcours : compréhension d'un document et production écrite courte.

→ Évaluation finale

- Compréhension + production écrite
- Échange oral sur une situation de la vie quotidienne.

→ Restitution

- Bilan individuel oral pour chaque stagiaire ;
- Bilan de groupe transmis au prescripteur ;
- Attestation de fin de formation.

Moyens et supports utilisés

- Documents authentiques (formulaires, messages, annonces, courriers...) ;

- Supports pédagogiques créés par l'École Bisan ;
- Jeux interactifs (cartes, images, situations).

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Référente pédagogique et de l'action

Amandine PRIÉ, formatrice et directrice de formation

amandine.prie@ecolebisan.org

06 95 28 06 38

Lieu de réalisation

Locaux de l'École Bisan.